05/07/2022

## Le Conseil d'administration du PMU annonce le départ de Philippe Augier de la Présidence du GIE



Le Conseil d'administration du PMU, en accord avec Philippe Augier, a décidé de faire évoluer la gouvernance et mis fin aujourd'hui au mandat de Président de ce dernier. Au moment où s'ouvre une nouvelle phase du développement stratégique de l'entreprise, le Conseil d'administration du PMU proposera à l'Assemblée générale du GIE, le 8 juillet prochain, la nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration, Richard Viel, et la nomination d'une nouvelle Directrice Générale, Emmanuelle Malecaze-Doublet.

Les Présidents des sociétés-mères, Jean-Pierre Barjon et Edouard de Rothschild, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil, remercient chaleureusement Philippe Augier pour sa contribution à la transformation du PMU, ainsi que pour son engagement et son soutien permanent à toutes les équipes du PMU.

Président du Conseil d'administration du PMU depuis le 9 juin 2020, Philippe Augier était devenu Président exécutif en charge de la Direction générale fin octobre 2021. Depuis sa nomination, Philippe Augier a activement soutenu le travail de modernisation du PMU et le développement de l'entreprise, au bénéfice de ses clients, de ses partenaires et, in fine, de la filière hippique. Il a également joué un rôle institutionnel majeur en œuvrant notamment à la reprise des courses après le premier confinement ou à la mise en place d'une nouvelle fiscalité sur les paris hippiques, en lien étroit avec les autorités de tutelle.

Philippe Augier a déclaré : « Durant mon mandat à la présidence du PMU, j'ai toujours eu à cœur de poursuivre la modernisation et de contribuer à la promotion du PMU qui est une formidable entreprise engagée, utile et en profonde transformation. Malgré la crise économique et sanitaire que le PMU et l'ensemble de la filière hippique ont traversé, nous avons su collectivement faire face. Je remercie Emmanuelle Malecaze-Doublet pour son implication sans faille à mes côtés et dans laquelle j'ai toute confiance pour l'avenir et l'ensemble du Comité de Direction pour son engagement. Aujourd'hui, je souhaite pouvoir me consacrer en totalité à mes fonctions d'élu à Deauville mais aussi à de nouveaux projets personnels. »

## À propos

Le PMU opère dans l'univers des jeux d'argent. Fidèle à son histoire et fier de sa mission, le PMU est un jeu de société et de sagacité qui crée des émotions et du lien dans un cadre responsable et de confiance.

Son activité principale consiste à organiser des paris sur des courses hippiques. Le PMU propose une gamme de paris qu'il commercialise en France (via son réseau de 13 400 points de vente, en hippodromes ou encore sur internet) et à l'international (avec plus de 100 partenaires dans 58 pays). Elément majeur de son identité, les

paris hippiques représentent plus de 90% de l'activité du PMU. Les paris en points de vente constituent plus de 85% des enjeux hippiques. En complément, l'entreprise a su développer, et fortement consolider en 2020 et en 2021, une offre de paris en ligne attractive et différenciante qui représente désormais près de 15% de ses enjeux hippiques. Le PMU s'est également diversifié dans les paris sportifs et le poker lors de l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne, à partir de 2010.

Le résultat net de son activité, 742 millions d'euros en 2021, est intégralement reversé aux sociétés organisatrices de courses. Le PMU a en effet la responsabilité de financer la filière hippique française, afin d'assurer sa pérennité et ses emplois directs et indirects.

Le PMU est un groupement d'intérêt économique (GIE). Ses 1200 collaborateurs sont répartis sur 23 sites en France métropolitaine et outre-mer.